

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 22 septembre 2022

Le vingt- deux septembre deux mille vingt-deux à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal élus, se sont réunis au lieu ordinaire sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire, conformément aux articles L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriale (CGCT).

PRÉSENTS : Jean-Jacques THOMAS. Jean-Philippe PIOCELLE. Christophe DUMOTIER. Alain VASSEUR. Mathieu SMETRYNS. Bruno CHAPON. Sylvie COURTAUT. Lydie TRIBHOU. Olivier MAGAIN. Pascal MORTELECQ. Pascale TAITINGER. Florence ESCOTTE. Elisabeth PLAT. Séverine CARON

ABSENTS EXCUSES : Isabelle CATHELAIN.

PROCURATION : Isabelle CATHELAIN à Jean-Jacques THOMAS

ORDRE DU JOUR

1. Désignation d'un secrétaire de Séance.
2. Approbation du compte rendu du 23 juin 2022.
3. Rachat des terres rue du Puits.
4. Service archivage Mairie.
5. Travaux cimetièrè – demande de subvention.
6. Création d'un nouveau chemin rue de Corbeil Cerf (Convocation de la commission de travaux-voirie-sécurité et de l'environnement).
7. Logement communal au Hameau de Parfondeval.
8. Communauté de Communes des Sablons – Collecte des verres.
9. Projets d'investissement 2023. Demande de subvention.
10. Avenant au contrat de l'ILEP.
11. Proposition financière – rapatriement de caméras.
12. Plan d'épandage – Société BIOGAZ – 60 – Pays de Bray.
13. Nomination de deux agents recenseurs.
14. Modification des plages horaires de l'éclairage public.
15. Rebaptiser la Place de la Mairie.
16. Courriers divers.

La séance est ouverte à 19 heures.

Monsieur le Maire demande une minute de silence en hommage à Monsieur Jean VIGNERON, ancien conseiller municipal et Maire de la commune de Laboissière en Thelle.

1. Désignation d'un secrétaire de séance.

Le conseil municipal choisit pour secrétaire de séance madame Lydie BRACONNIER.

2. Approbation du compte-rendu de réunion du 23 juin 2022

Après en avoir délibéré, le compte rendu de la réunion du 23 juin 2022 est approuvé à l'unanimité.

3. Rachat des terres rue du Puits.

Dans le cadre de l'aménagement de la voie communale d'Andeville à Laboissière en Thelle, (chemin rural dit ancien chemin de Beauvais), la commune doit régler une indemnité sur les acquisitions foncières aux propriétaires et les locataires des terrains.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité;

Autorise monsieur le Maire à verser cette indemnité à tous les locataires et propriétaires des terres.

Demande qu'une décision modificative au budget primitif soit prise pour un montant de 1 600 €

Soit :

Compte 2112 + 1 600 €

Compte 2151/35 - 1 600 €

Inscrit les crédits nécessaires au budget primitif 2022.

4. Service archivage Mairie.

Monsieur le maire présente au conseil municipal un devis pour la prise en charge des archives.

Deux propositions s'offrent à nous :

Proposition n°1 – traitement des archives – L'archiviste prend en charge le classement des archives en série thématique pour les archives antérieures à 1983 et en série continue pour les archives postérieures à 1982 pour un montant de 11 760 euros soit 42 mètres linéaires sur 42 jours d'interventions soit 294 heures de prestations.

Proposition n°2 – En plus de la proposition N°1, l'archiviste sensibilise le personnel de la collectivité aux pratiques archivistiques de base et forme la personne pour un montant de 12 600 euros soit 42 mètres linéaires sur 42 jours d'interventions puis 3 jours de formation soit 315 heures de prestations.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité décide de retenir la première proposition.

5. Travaux cimetière – demande de subvention.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la commune avait racheté à Madame Hériché il y a maintenant douze ans, un terrain attenant au cimetière afin de prévoir une extension dans les années à venir.

De ce fait, dans un premier temps, la commune souhaiterait que la personne qui exploite ce terrain remette en état le bornage comme à l'origine. Un courrier va lui être adressé prochainement.

Dans un second temps, la commune envisage de le clôturer dans sa totalité.

Afin de chiffrer l'ensemble des travaux pour la réalisation du nouveau cimetière, différents devis seront demandés, afin de monter des dossiers pour solliciter auprès du département et de l'État une subvention. La durée des travaux se fera sur quatre voir cinq ans.

6. Création d'un nouveau chemin rue de Corbeil Cerf (Convocation de la commission de travaux-voirie-sécurité et de l'environnement).

Dans le cadre de la création d'un nouveau chemin rue de Corbeil Cerf, monsieur le Maire propose à la commission de travaux, voirie, sécurité et de l'environnement de se réunir très prochainement avec les propriétaires et locataires des terrains afin de définir ensemble la réalisation et le coût de ce projet. Une demande de subvention sera faite auprès du Département et de l'État.

7. Logement communal au Hameau de Parfondeval.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de l'avancement des travaux au logement communal du hameau de Parfondeval. La fin des travaux est prévue pour la mi-octobre 2022. Il propose que ce logement soit remis en location et demande à Monsieur Mathieu SMETRYNS de s'occuper du bail.

8. Communauté de Communes des Sablons – Collecte des verres.

Monsieur le maire informe le conseil municipal que la Communauté de Communes des Sablons envisage d'arrêter la collecte des verres au domicile des administrés et en contrepartie, d'installer des conteneurs à verre aux points d'apports suivants :

- Salle des fêtes
- Début de la rue Neuve
- École de la commune
- Gare de Parfondeval
- Rue du Coudray – Chemin des vignes
- Lotissement de Crèvecœur
- Place de la Maire.

Afin de définir les emplacements, nous représenterons ce sujet à une prochaine réunion de conseil.

9. Projets d'investissement 2023. Demande de subvention.

Monsieur le Maire fait le point sur les prochains projets d'investissement pour l'année 2023.

Il demande au conseil municipal de prévoir une enveloppe pour les travaux de voirie du monument aux morts au carrefour du hameau de Crèvecœur. Il précise que cette réfection de voirie sera financée à hauteur de 90% par la Communauté de Communes des Sablons. Il restera à la charge de la commune environ 100 000 € à verser. Une demande de subvention sera sollicitée auprès du Département et de l'État afin de financer une partie de ce projet.

Dans les prochains investissements à venir, il serait souhaitable de refaire la totalité de la cuisine de la salle des fêtes y compris le changement du matériel de cuisson.

Il serait souhaitable également de changer l'éclairage public dans la Résidence de Crèvecœur et de le passer en ampoule LED.

10. Avenant au contrat de l'ILEP.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal.

Suite à la hausse des charges du personnel de l'ILEP et également des frais de gestions, et l'augmentation des repas incluant la loi EGALIN (un repas bio, produits labélisés, augmentation des goûtés) il convient de revoir le marché initial à la hausse, soit 30 187.03 € jusqu'à la fin de l'année.

Vu l'augmentation des prix due à des taux d'inflation élevés, il propose pour cette année de prendre la totalité des frais supplémentaires sur le budget principal 2022 de la commune sans augmenter le prix du repas, l'accueil Périscolaire, les mercredis et pause méridienne aux familles.

Monsieur le Maire présente dans le cadre de la gestion des accueils périscolaires, des activités péri-éducatives passé avec l'ILEP, qu'un 2ème avenant au marché 2021-2024 soit prévu pour l'accueil Périscolaire, des mercredis et pause méridienne.

Il rappelle que la collectivité avait signé un marché avec l'ILEP en date du 07 décembre 2020.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise à l'unanimité, monsieur le Maire à signer l'avenant n°2 au marché 2021-2024 avec l'Association ILEP de Beauvais pour la Gestion des Accueils Post, Périscolaires les mercredis et pause méridienne.

INSCRIT les crédits nécessaires au Budget 2022.

11. Proposition financière – rapatriement de caméras.

La présente proposition de délibération a pour objet d'acter le rapatriement de systèmes de vidéoprotection des deux hameaux (Crèvecœur et Parfondeval) sur la commune de Laboissière en Thelle.

Sur le plan financier, l'enveloppe de l'investissement est estimée à 42 782.15 € H.T.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

DECIDE de rapatrier le système de vidéoprotection des deux hameaux sur Laboissière en Thelle et de Laboissière en Thelle vers le CSU (centre de sécurité urbain) de Méru.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le devis lié à cette opération.

SOLICITE une subvention auprès de la Communauté de Communes des Sablons pour la première tranche puis la seconde tranche pour l'installation de caméras et de rapatriement qui s'élève à **68 797.30 € HT** et **42 782.15 € HT** soit **111 579.45 € HT**

Il précise que cette subvention versée par la Communauté de Communes des Sablons s'élève à 81 % du prix hors taxes, soit **90 379.30 € HT** et qu'il reste à la charge de la commune la somme de **21 200.15 € HT** pour la réalisation de ce projet.

12. Plan d'épandage – Société BIOGAZ – 60 – Pays de Bray.

A titre consultatif. Création d'une unité de méthanisation sur le territoire de la commune d'Auneuil par la société BIOGAZ 60 du pays de Bray, pour la production puis injection de biogaz dans le réseau GRDF.

Le conseil municipal doit délibérer concernant le plan d'épandage des digestats issus de la méthanisation.

Après en avoir délibéré le conseil municipal à l'unanimité émet un avis favorable

13. Nomination de deux agents recenseurs.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, que par courrier en date du 17 mai 2022 les services de l'INSEE demandaient que soit nommées les personnes chargées d'effectuer le recensement de la population du 19 janvier au 18 février 2023.

Le Conseil Municipal, sur proposition de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré,

DECIDE de nommer en qualité d'agents recenseurs Madame Lauriane JARDIN et Madame Aline BALLERY.

Les deux agents recenseurs percevront la totalité de la dotation forfaitaire de recensement.

14. Modification des plages horaires de l'éclairage public.

Dans un souci d'économie d'énergie et du prix en hausse de l'électricité, monsieur le Maire propose à l'ensemble du conseil municipal d'éteindre l'éclairage public la nuit de 23h00 à 05h00 ainsi que l'église et la mairie.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité accepte la proposition.

15. Rebaptiser la Place de la Mairie.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal que soit rebaptisée la place de la Mairie en mémoire de l'ancien maire monsieur Jean VIGNERON.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité accepte que la place de la Mairie soit appelée la Place Jean VIGNERON et autorise le Maire à entreprendre toutes les démarches liées à ce projet.

16. Courriers divers

Monsieur le Maire donne lecture du courrier d'un administré, concernant un chemin communal qui empièterait sur son passage d'accès à sa propriété ainsi que la clôture de son voisin qui dépasserait de trente centimètres et qui gênerait l'entrée des véhicules et notamment des camionnettes. Un courrier sans suite va lui être adressé dans les prochains jours.

Monsieur le Maire donne lecture du courrier d'une administrée, sollicitant une demande pour créer une micro crèche sur le territoire de Laboissière en Thelle. Par manque de locaux adaptés, le Conseil Municipal doit à l'unanimité refuser ce projet.

Monsieur le Maire donne lecture d'un mail d'un administré sollicitant un emplacement sur la commune une fois par semaine pour installer une friterie ambulante. Le Conseil Municipal n'est pas défavorable à ce projet.

Mesdames Séverine CARON et Florence ESCOTTE conseillères municipale, responsables du site de la commune souhaiteraient une formation complémentaire pour mettre à jour les actualités. Le coût de cette formation s'élève à 300 euros TTC assurée par l'Adico sur leur site.

Elles demandent également l'accord du conseil municipal pour afficher un diaporama de photo en pages d'accueil pour un coût de 50 euros.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne son accord.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h15

Le Maire,

Jean-Jacques THOMAS

Jean-Jacques THOMAS	
Jean-Philippe PIOCELLE	

COMMUNE DE LABOISSIERE EN THELLE

Isabelle CATHELAIN	
Christophe DUMOTIER	
Sylvie COURTAUT	
Alain VASSEUR	
Lydie TRIBHOU	
Mathieu SMETRYNS	
Pascale TAITINGER	
Olivier MAGAIN	
Florence ESCOTTE	
Bruno CHAPON	
Elisabeth PLAT	
Pascal MORTELECQ	
Séverine CARON	